

Extrait du MARSOUIN.ORG

<http://marsouin.telecom-bretagne.eu/spip.php?article281>

Le téléchargement à l'épreuve de la morale : justification et dénonciation au regard des pratiques

- Publications / Projets de recherche - P2P images -
Date de mise en ligne : jeudi 11 juin 2009

MARSOUIN.ORG

Le téléchargement illégal est l'objet d'une lutte des pouvoirs publics dans le cadre d'un projet de loi âprement discuté. Actuellement, la législation reste encore floue notamment sur la question des sanctions. A côté des oeuvres culturelles qui transitent sur les réseaux de P2P, est proposée sur Internet une offre légale et payante.

Si le projet de loi est encore en discussion, la pratique quant à elle s'est en partie banalisée. Dans ce contexte, comment les internautes qui téléchargent se justifient quant à la légalité de leur pratique ? Se perçoivent-ils dans l'illégalité ? Se qualifient-ils de pirates, de voleurs ou en d'autres termes ?

Dans le cadre du projet P2Pim@ges deux populations ont été approchées : les adolescents pratiquant le téléchargement dit illégal et des amateurs de films.

Les adolescents, conscients à différentes échelles de l'illégalité de la pratique du téléchargement via les réseaux de pair à pair, n'ont paradoxalement pas le sentiment d'être des pirates, et justifient leur pratique en faisant référence à leur propre notion de bien et de mal.

Parmi les amateurs de films rencontrés, nombre d'opposants au téléchargement sont soit des non pratiquants d'Internet en général, soit membres ou proches des professions culturelles. D'autres, sinon défendent au moins tolèrent le téléchargement au nom d'une création marginalisée par l'industrie dominante. Les principes de justice sont plus ou moins explicités et quand ils sont énoncés ils font référence à des mondes de la création pluriels pour se positionner pour ou contre ou en retrait, dans le débat sur le téléchargement.